

MATU - Formation Maître d'Apprentissage et Tuteur

Fiche RS 5515 – Date d'échéance de l'enregistrement 15/10/2026

Mise à jour août 2026

Objectifs :

Cette formation est spécialement structurée pour permettre aux professionnels d'acquérir la posture, les outils et la méthodologie nécessaires pour accompagner, intégrer et évaluer un apprenant (apprenti, stagiaire ou salarié en insertion).

Durée :

Formation de 42 heures avec possibilité de compléter par la certification MATU. OU 57 heures en complet

Méthode :

- Apports théoriques en présentiel et/ou en distanciel (digital)
- Études de cas concrets, mises en situation et exercices d'application.
- Analyse de la pratique et conseil individualisé.
- Remise de fiches pédagogiques, guides méthodologiques et ressources numériques.

Publics :

Tout salarié ou professionnel souhaitant exercer les fonctions de Maître d'Apprentissage ou de Tuteur.

Financement :

- Plan de développement des compétences de l'employeur.
- Prise en charge OPCO (AKTO, Uniformation, etc.).
- Compte Personnel de Formation (CPF).
- Financement individuel.

Lieux :

CPCV Ile de France
171 avenue de la division Leclerc
95880 ENGHEN LES BAINS

Dates de session :

A définir en fonction des demandes, la certification ne pourra avoir lieu que 3 mois après le 1^{er} jour de formation

Tarif sur site CPCV :

840 € Formation des 42 heures avec attestation de fin.

OU 1140 € Formation + Préparation à la certification et examen final

CONTENU DE LA FORMATION

Contenu de la Formation (3 Blocs de Compétences)

Bloc 1 : « Accueillir, et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant »

- Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise.
- Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise.
- Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai.

Bloc 2 : « Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle »

- Suivre le parcours avec le centre de formation.
- Organiser le parcours au sein de l'entreprise.
- Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage.

Bloc 3 : « Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages »

- S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage.
- Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages.
- Évaluer les acquis des apprentissages en situation de travail.

Une journée de 6h00 sera consacrée à de l'analyse de pratique suite à un tutorat effectif permettant de voir comment travailler les axes d'amélioration.

14H00 : Accompagnement possible dans le cadre de la préparation à la certification finale. Elaboration du dossier de présentation du candidat.

VALIDATION

Si vous ne souhaitez pas faire la certification finale, une attestation de formation pour les 42 heures vous sera remise.

Les épreuves certifiantes adaptées se déroulent au centre de formation sous délégation de la DRIEETS Île-de-France (*Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion*) :

- Présentation orale du candidat de la situation professionnelle choisi par le jury en lien avec le « Dossier de présentation du candidat » : 00 h 10 min.
- Questionnement à partir du dossier de présentation du candidat : 00 h 30 min

(Durée totale des épreuves d'évaluation : 00h40mn par candidat)

OUTILS PEDAGOGIQUES

Ressources documentaires et numériques.
Fiches pédagogiques remises aux participants.
Méthodologies.
Cours en digital (20 % de la formation).
Elaboration d'outils de suivis et d'accompagnements

INTERVENANTS

Contact Institut de formation :

Téléphone : 01 34 12 05 64 (secrétariat de l'Institut – Siège social)

Directrice adjointe institut de formation : Sandra REMY

Tél : 06 27 79 41 68 – s.remy@cpcvidf.fr

Coordinatrice Sanitaire et Social : Julie CHAUMETON

Tél : 07 61 80 12 03 – j.chaumeton@cpcvidf.fr

Sandra REMY – Référente handicap, pour toutes questions n'hésitez pas à me contacter à s.remy@cpcvidf.fr

Site internet www.cpcvidf.fr

